



Comité départemental des Côtes d'Armor  
2, impasse des Lys – La Barrière  
22100 TRELIVAN  
presidentcdkda22@gmail.com

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### Saison sportive 2020/2021

07 novembre 2021

Salle Noroit Suroit

22910 PLERIN

#### Présents :

Membres du Comité Directeur

Membres de l'Equipe Technique Départementale

Présidents des Clubs affiliés

### NOMINATION D'UNE NOUVELLE SECRETAIRE GENERALE

Depuis la démission de Madame PETAGNA, le Comité fonctionne sans poste de Secrétaire Général. Un Appel a candidature a été fait à l'ensemble des clubs sans succès. Une membre du comité directeur actuel élue lors de l'Assemblée Elective du 30 aout 2020 accepte de prendre en charge la fonction.

**Madame Marie-Thérèse KERGUELEN** prend donc le poste de Secrétaire Générale à compter de la présente Assemblée.

Pour répondre aux obligations légales et fédérales une modification des instances du club sera réalisée par le Président :

- sur le Portail Fédéral
- auprès du Greffe des Associations de la Préfecture

## **1 – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

On peut qualifier la saison 2020/2021 de saison « blanche » puisqu'une seule « manifestation » a été organisée par le Comité Départemental.

Il s'agissait d'un passage de Grades en février 2020 pour 4 candidats : 2 en Karaté 2 et 2 en Nihon Tai Jitsu.

Les clubs du département ont respecté les directives sanitaires nationales et préfectorales. Les activités ont été interrompues en début de saison 2020/2021. Devant les incertitudes sur la reprise des activités de nombreux pratiquants n'ont pas repris de licences. Quelques clubs se sont mis en sommeil.

Le nombre des licenciés départementaux a donc chuté à 701 pour environ 1200 lors d'une saison « normale ». Soit une baisse de 42 %.

Le début de saison 2021/2022 ne s'annonce pas très bon puisque à date le comité ne compte que 560 licenciés effectifs.

**Rapport moral du Président adopté à l'unanimité des présents.**

## **2 – EFFECTIFS**

La saison 2020/2021 s'est terminée avec 701 licenciés se répartissant de la manière suivante :

Karaté	381	licenciés
Wushu	143	licenciés
Nihon Tai Jitsu	60	licenciés
Arts Martiaux Vietnamiens	24	licenciés
Kali Escrima	22	
Karaté Mix	20	licenciés
Karaté Contact	14	licenciés
Body Karaté	13	licenciées
Shuko Kai	11	licenciés
Kempo	8	
Arts Martiaux du Sud Est Asiatique	3	licenciés

Nous comptons 38 % de féminines Hommes 420 Femmes 281

C'est assez conforme avec la moyenne nationale fédérale.

## Répartition par catégorie d'âges

• Séniors	408
• Juniors	32
• Cadets	38
• Minimes	55
• Benjamins	48
• Pupilles	63
• Poussins	31
• Mini Poussins	26

### **3 – BUDGET 2020/2021**

#### Annexe 1

Au 31 aout 2021 la situation de la trésorerie est satisfaisante de l'ordre 20 800€ dont un peu plus de 14 200 euros sur le compte chèques.

Le budget 2020/2021 s'avère positif de 2 179.16 € en lien avec l'arrêt de certaines manifestations et stages, , la réduction des frais de déplacements et le maintien des reversements fédéraux.et de la subvention du Conseil Départemental.

Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées et limitées au strict nécessaire.

**Le budget réalisé 2020/2021 est adopté à l'unanimité des présents.**

### **4 –CALENDRIER PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2021/2022**

Sous réserve des annonces gouvernementales sont programmés :

#### Compétitions :

- Les compétitions Karaté de niveau départemental le 12 décembre 2021
- L'Open Enfants le 3 avril 2022

#### Formations

- La formation AFA/DAF 29 et 30 janvier 2022

#### Stages

- Stage Expert National Nihon Tai Jitsu le week-end des 20 et 21 novembre avril (stage ouvert à tous les licenciés FFK du 22) Le stage sera animé par Philippe GALLAIS Expert 7<sup>ème</sup> Dan
- Stage départemental Wushu animé par les professeurs du département le 28 novembre à Plérin
- Stage Expert Karaté animé par Patrick Roudot 7<sup>ème</sup> Dan samedi 2 avril 2022 à Loudéac
- Le stage Multi Disciplines du dimanche 08 mai à Plérin

#### Passages de grades du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> dan

Les 2 stages de préparation Karaté les samedis 15 janvier et 23 avril 2022

Les passages du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> dan/duan/dang les dimanches 27 février et 29 mai 2022

## **5 – Budget prévisionnel 2021/2022**

### Annexe 2

Nous espérons tenir le calendrier en dépit de l'incertitude sur le nombre de licenciés et la tenue des différentes manifestations notamment les compétitions départementales Karaté.

Le postulat a été pris de bâtir le budget prévisionnel sur le modèle du budget prévisionnel de la saison 2019/2020 avec un budget à l'équilibre.

#### **Recettes : 9 592.50 €**

- Recettes issues des reversements fédéraux : en lien avec le nombre de licences, le nombre de clubs, l'aide aux animations. 5292.50
- Recettes issues des actions départementales : ventes de passeports fédéraux, passages de grades Formation AFA/DAF : 2 800 e
- Subvention du Conseil Départemental : 1 500 €

#### **Dépenses : 9 592.5 €**

- Frais de fonctionnement : 712.5
- Déplacement des Experts Fédéraux : 430 €
- Frais du Comité Directeur : 2 000 €
- Frais Equipe Technique : 1 000 €
- Frais « Compétitions » : 2 500 €
- Frais Passages de Grades : 1 400 €
- Frais Experts Fédéraux : 700 €
- Stages Départementaux : 850 €

**Budget prévisionnel adopté à l'unanimité des présents.**

## **6-EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE**

Comme l'a souligné le Président la saison 2020/2021 ne nécessite pas de commentaires plus précis hormis l'importance de disposer de salles offrant de bonnes conditions d'accueil tant pour les compétitions que pour les passages de grades.

La salle utilisée pour l'unique passage de grade de la saison dernière était loin d'être optimale. Heureusement les 4 candidats n'en ont pas souffert.

### **6.1 FORMATION**

Aucune formation DAF AFA dispensée la saison dernière. Une formation de ce type est programmée les 29 et 30 janvier 2022 à Plérin.

Quelques nouveautés pour cette saison :

- la formation D.I.F doit être assurée par les Comités Départementaux. A ce jour nous ne disposons pas de ressource humaine en capacité d'assurer cette formation selon les directives fédérales. Il n'est pas possible de mutualiser entre Comités Départementaux.
- Le C.Q.P fédéral ne figure plus au catalogue des formations. Il est remplacé par un T.F.P Titre de Formation Professionnel qui pourrait lui-même évoluer vers une autre appellation.

Il serait possible à l'avenir que les formations AFA soient assurées en club mais pour le moment rien n'est acté. Affaire à suivre pour la saison 2022/2023.

Des réflexions sont également en cours pour élargir les «heures de contribution à la vie Associative (compétitions départementales, régionales, ) à une participation à la vie des Clubs et/ou Comités La non tenue des compétitions la saison passée est une probable explication puisque les candidats ayant suivi la formation théorique n'ont pas pu concrétiser la partie « Vie Associative ». . L'objectif fédéral est d'inciter les bénévoles à plus s'investir au sein des clubs et ou comités.

## **6.2 ARBITRAGE**

Face à la pénurie d'arbitres Karaté dans le département, le responsable départemental arbitrage a rendu visite à plusieurs clubs pour inciter les pratiquants à se lancer dans la formation d'arbitre. Les candidats manquent et il faut un peu de temps pour disposer des compétences opérationnelles. Pour cette saison il a donc été décidé de mutualiser les formations avec le CD 35 qui organise une formation le 11 novembre prochain près de Rennes.

Le manque d'arbitres commence également à se faire sentir dans les autres comités départementaux.

Pour nos compétitions départementales Karaté il était prévu de faire appel aux arbitres du 35 mais ils organisent leurs compétitions départementales à la même date le 12 décembre. . Il faudra réfléchir à une solution qu'il faut limiter le nombre d'aires mises à dispositions des compétiteurs.

Théoriquement l'inscription en ligne aux compétitions doit être ouverte à partir du 11 novembre prochain. Cela donnera une idée de l'organisation à mettre en place.

## **6.3 Passages de grades.**

La réunion d'information des jurys potentiels - prévue au règlement fédéral - s'est tenue en amont de la présente AG. Des préconisations sur les attendus aux épreuves ont été rédigées afin que les jurys disposent d'une base commune. Ils ont été invités à faire remonter leurs observations.

L'ouverture aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Dan au niveau départemental devrait entraîner un nombre de candidats supplémentaires et d'une organisation encore plus rigoureuse puisque les candidats au 4<sup>ème</sup> Dan bénéficient d'une session spécifique à leur catégorie.. Ce n'est pas insurmontable il suffira de prévoir un créneau horaire spécifique à ces candidats.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1 Débat sur le montant de la licence individuelle.**

Les clubs souhaiteraient la mise en place d'une licence « loisirs » moins onéreuse que la licence actuelle au même tarif pour tous les licenciés compétiteurs ou non. Selon les clubs cela permettrait d'attirer plus de personnes qui viennent pour une pratique sans enjeux (compétition ou passage de grades).

Les instances fédérales s'y refusent pour le moment.

## **7.2 Débat sur le montant de la licence fédérale.**

La Fédération a dispensé les clubs du paiement de la licence fédérale fixée par chaque Ligue avec un maximum de 250 €.

Les clubs aimeraient que la Ligue Bretagne abaisse ce montant pour aider les « petits clubs » qui ont très peu de licenciés.

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine AG de Ligue le 5 décembre à Pontivy.

## Annexe 1

**Résultat du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 aout 2021**

<b>Trésorerie au 31.08.2020</b>	
Livret bleu	6625,51Euros
Compte chèque	12046,05Euros
Solde	18671,56 Euros

<b>Trésorerie au 31.08.2021</b>	
Livret bleu	6660,02Euros
Compte chèque	14225,21 Euros
Solde	20885,23 Euros

**Recettes**

<b>F.F.K.D.A</b>		
	Forfait déplacement	426,40 Euros
	Passage de grades	253 Euros
	Forfait aide animation	0 Euros
	Aide au fonctionnement	1500 Euros
	Virement subvention départemental 2020	1917 Euros
	Remboursement des passeports	50 Euros
	Vente de matériel ( tapis )	0 Euros
<b>Total des recettes</b>		<b>4146,40 Euros</b>

**Dépenses****Frais de fonctionnement**

	Cotisation CDOS	47,14 Euros
	Fournitures de bureau	127,30 Euros
	Affranchissements	65,40 Euros
	Restauration	0 Euros
		<b>239,84 Euros</b>

**Frais comité directeur**

	Frais kilométriques	722,20 Euros
	Achats passeports , médailles , ect...	50 Euros
	Location salle de réunion	80 Euros
		<b>852,20 Euros</b>

<b>Forfait déplacement</b>		<b>426,40 Euros</b>
----------------------------	--	---------------------

**Frais compétition**

	Achat de matériel	0 Euros
	Frais kilométrique	0 Euros
	Restauration	0 Euros
	Frais d organisation	0 Euros
	Prestation médicale	0 Euros
		0 Euros

<b>Stage d arbitrage</b>	Frais kilométrique	-----
--------------------------	--------------------	-------

<b>Frais stage multidisciplines</b>		-----
<b>Formation DAF</b>		0 Euros
<b>Frais stage préparation</b>		0 Euros

<b>Frais passage de grades</b>	Frais kilométrique	408,80 Euros
	Restauration	0 Euros
		408,80 Euros

<b>Cartes diplomes trophés ect,,</b>		40 Euros
--------------------------------------	--	----------

<b>Frais stage WUSHU</b>		-----
<b>Frais stage expert</b>		0 Euros

<b>TOTAL DEPENSES</b>		1967,24 Euros
-----------------------	--	---------------

<b>Résultat au 31.08.2021</b>		2179,16 Euros
-------------------------------	--	---------------



**Budget prévisionnel CDK22****2021 / 2022****RECETTES****FFKDA**

Reversement licences saison 2019 / 2020 :	2 000 euros
Forfait déplacement :	430 euros
Aide au CDK animation :	500 euros
Formation AFA DAF :	500 euros
Cotisation club 87,5x27 =	2 362,5 euros
Passage de grade :	1 800 euros
Subvention conseil départemental :	1 500 euros
Vente de passeports 25x20 =	500 euros

**TOTAL****9 592,50 euros****DEPENSES****FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

Cotisation CDOS :	48 euros
Fournitures de bureau :	300 euros
Affranchissement :	244,50 euros
Frais bancaires :	40 euros
Location de salle	80 euros

**DEPLACEMENT FEDERAUX**

Forfait déplacement :	430 euros
-----------------------	-----------

**FRAIS COMITE DIRECTEUR**

Frais kilométrique :	1600 euros
Restauration :	400 euros

**FRAIS EQUIPE TECHNIQUE**

Frais kilométrique pour stages , passages de grades , réunions comité , formation :	1000 euros
--	------------

**FRAIS DE COMPETITIONS**

Frais kilométriques arbitrage :	1000 euros
---------------------------------	------------

Récompenses ( médailles ect ,, ) :	500 euros
Logistique ( restauration , déplacement matériel prestation médicale :	1000 euros

#### **FRAIS DE PASSAGES DE GRADES**

Frais kilométriques jury 2019,2020 :	600 euros
Restauration :	500 euros
Affranchissement :	200 euros
Cartes et diplomes :	100 euros

#### **FRAIS EXPERTS FEDERAUX**

Hotel et restauration :	600 euros
Frais kilométrique :	100 euros

#### **FRAIS STAGES COMITE 22**

Wushu :	450 euros
Interdiscipline :	400 euros

**TOTAL** **9592,50 euros**

**RESULTAT PREVISIONNEL** **0 EUROS**